

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAN
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : M. RAMALHO

23 – 80 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET EAU

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Vu le Budget Primitif de l'eau,

Vu les observations de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques relatives au crédit pour dépenses imprévues de la section d'investissement du Budget Primitif 2023 : dépassement du taux légal de 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section ;

Considérant qu'il est nécessaire de réajuster les crédits prévus au Budget Primitif ;

Dans le cadre de l'exécution du budget 2023 du service de l'eau, il est donc nécessaire de procéder aux rectifications budgétaires décrites dans le tableau ci-après :

Section d'investissement			
Chapitre	Compte	Montant en €	Observations
020	020 - Dépenses imprévues	- 112 000,00	Dépenses
21	2154 - matériel industriel	5 000,00	Dépenses
20	2031 - frais d'études	28 000,00	Dépenses
021	021 - Virement de la section de fonctionnement	- 93 000,00	Recettes
13	13111 – Subventions Agence de l'Eau	14 000,00	Recettes

Section de fonctionnement			
Chapitre	Compte	Montant en €	Observations
022	022 - Dépenses imprévues	93 000,00	Dépenses
023	023 – Virement à la section d'investissement	- 93 000,00	Dépenses

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 064-216404301-20230627-23DELIB80-BF



Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation qui s'est réuni le 21 juin 2023, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour – 6 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, BERGES, LABENNE), émet un avis favorable sur la décision modificative n° 1 du budget de l'eau de l'exercice 2023.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 juin 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

Publiée le

